



Avec des contraintes herbagères, une très grosse exploitation de polyculture-élevage avec du maïs, des vaches allaitantes et des taurillons

5 associés
498 ha de SAU
972 000 litres de lait

120 vaches Prim'Holstein
50 vaches allaitantes Charolaises
79 taurillons
265 ha de cultures de vente



STH/SAU : 35 %
Maïs/SFP : 26 %
Quota/SFP : 4 200 litres
Pâtûre accessible
par vache : 0 are

Localisation principale du système

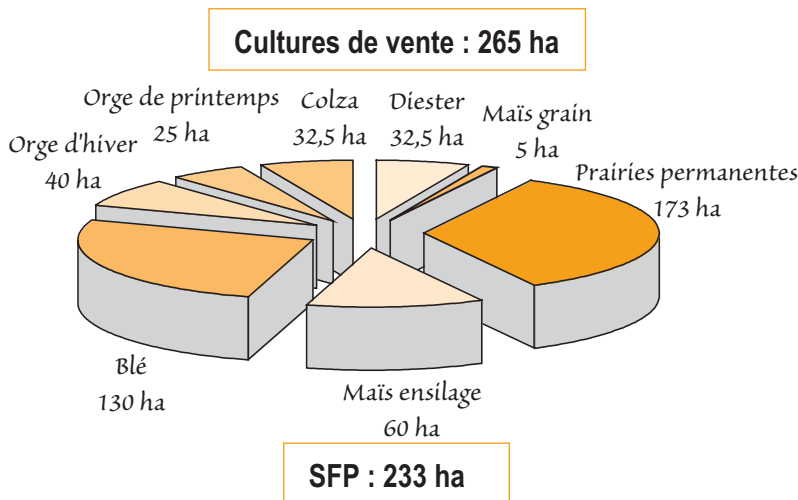


On retrouve ces exploitations dans les zones de polyculture élevage. Les exploitants ont labouré toutes les surfaces qui pouvaient l'être en utilisant si nécessaire le drainage. Malgré tout, les prairies permanentes couvrent environ 1/3 de la surface. Elles correspondent aux zones à contraintes structurelles (pente) ou agronomiques (taux d'argile élevé). Cette grosse surface en herbe explique la présence du troupeau allaitant non primé (*). L'atelier taurillons rentre tout à fait dans la logique de ces structures où l'objectif est d'engraisser tous les produits issus des deux troupeaux.

Ces structures sont issues d'agrandissements au cours des 10 dernières années avec ou sans installation ou proviennent de la fusion de GAEC.

(*) jusqu'en 2000, une exploitation de plus de 120 000 kg de référence laitière par associé ne pouvait prétendre aux PMTVA.

Utilisation des surfaces



Productions

Vente de produits animaux

972 000 litres de lait
32 vaches de réforme PH
8 génisses pleines PH - 6 génisses boucherie PH
56 taurillons PH - 23 taurillons CH
10 vaches de réforme CH
10 génisses de boucherie CH

Vente de produits végétaux

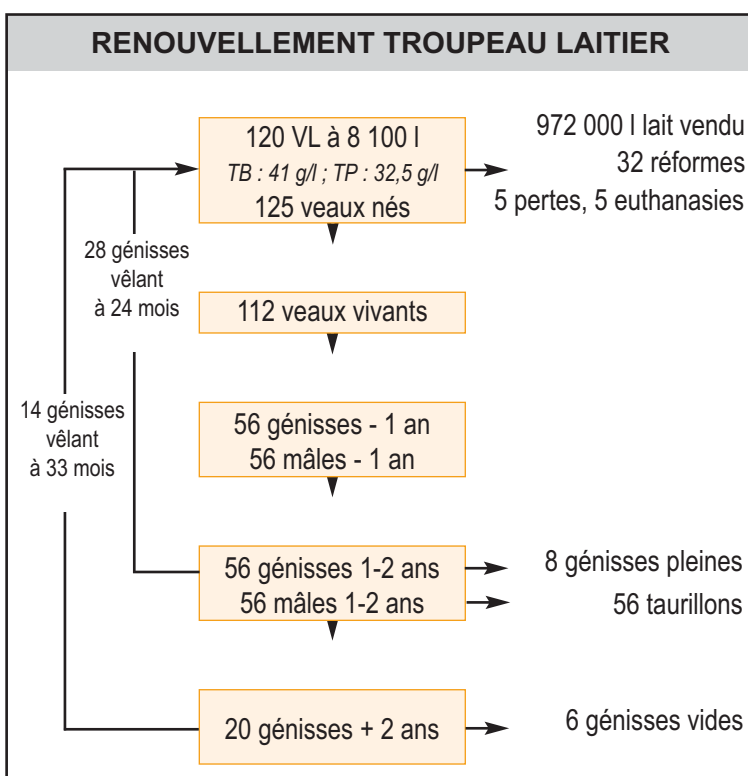
7 572 q de blé
2 680 q d'orge d'hiver
1 040 q de colza alimentaire
1 040 q de colza diester
1 375 q d'orge de printemps
375 q de maïs grain

Forces et faiblesses du système

- > Bonne valorisation des surfaces en herbe
- > Très forte productivité du travail
- > Bâtiments fonctionnels et un parc matériel adapté
- > Nécessité d'une bonne entente entre les associés
- > Parcellaire souvent dispersé
- > Pâturage limité ou absent pour les vaches laitières

Cheptel

316 UGB



> Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

lait/VL/an	:	8 100 l
ensilage maïs/VL/an	:	4,4 tMS
concentré/VL/an	:	1 650 kg
concentré/l	:	204 g
vêlages	:	étalés

Génisses laitières

âge au vêlage	:	2/3 à 24 mois	○
	:	1/3 à 33 mois	○
concentré/génisse élevée	:	700 kg pour génisses 24 m	
	:	520 kg pour génisses 33 m	
taux de renouvellement	:	35 %	

Pour en savoir plus :

- "La gestion des concentrés dans les exploitations laitières de l'Est de la France" janvier 2004
- classeur "DECELAIT" - fiches R2, R3 et R5

Rationnement animal (kg MS/animal/jour)

	Date début	Date fin	Ens. maïs	Ens. herbe	Foin
Vaches laitières	01 janvier	31 décembre	12	3	2
Vaches tarées	10 novembre	15 avril	4	1	9
Veaux laitiers femelles 0-12 mois	Quantité totale de MS sur la période				500
Génisses PH 12-18 mois	01 octobre	15 avril		3	3,6
Génisses PH 24-30 mois	10 novembre	15 avril		3	5,5
Taurillons laitiers	De la naissance à l'abattage		2 900		300
Vaches allaitantes et taureaux	10 novembre	15 avril			14
Génisses CH 12-18 mois	15 octobre	15 avril		3	3
Génisses CH 24-30 mois	10 novembre	15 avril		3	5,5
Taurillons Charolais	Du sevrage à l'abattage		1 650		50
TOTAL fourrages consommés			658 tMS	179 tMS	339 tMS

> Stocks annuels de fourrages conservés nécessaires

3,72 tMS/UGB



Le système fourrager

Utilisation des surfaces en herbe

173 ha

> Au printemps

pâture des autres bovins	56,7 ha	pour	162 UGB	soit	35 ares/UGB
ensilage herbe	55,3ha	à	3,2 tMS/ha	soit	177 tMS
foin	61,0 ha	à	4,2 tMS/ha	soit	256 tMS

> En début d'été

pâture des autres bovins	118,3 ha	pour	182 UGB	soit	65 ares/UGB
regain	54,7 ha	à	1,5 tMS/ha	soit	82 tMS

> En fin d'été

pâture des autres bovins	173,0 ha	pour	177 UGB	soit	98 ares/UGB
--------------------------	----------	------	---------	------	-------------

Utilisation des surfaces en maïs

ensilage de maïs	60,0 ha	à	11 tMS/ha	soit	660 tMS
------------------	---------	---	-----------	------	---------

Bilan fourrager et sécurité fourragère

> Total des stocks

1 175 tMS

> Total des besoins

1 175 tMS

> Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

- surface en herbe fauchée en 1ère coupe **67%** (48 % foin)

- surface en herbe fauchée en 2ème coupe **32 %**

- fertilisation organique
40 t de fumier/ha épandu sur 65 ha de maïs

- fertilisation minérale

	N/ha	P2O5/ha	K2O/ha
surface en maïs	100	0	0
surface en herbe	52	30	73

- valorisation des surfaces en herbe **5,9 tMS/ha**

- chargement technique **1,35 UGB/ha**

Avec une fertilisation minérale azotée sur les surfaces en herbe de plus de 50 unités par hectare, ces systèmes ne peuvent pas trop compter sur le levier de la fertilisation en situation de pénurie fourragère. C'est en fait le troupeau allaitant qui sert de tampon, avec la possibilité de réaliser des rations à base de paille en année de sécheresse.

Dans ces exploitations la paille produite sur l'exploitation est largement suffisante pour les litières. Lorsqu'elle ne constitue pas une solution en cas de pénurie fourragère, l'excédent (une centaine de tonnes) est vendu à l'extérieur.

Critères d'autonomie alimentaire du système

fourrages	100 %
concentrés	34 %
UFL	88 %
MAT	71 %

Sauf situation de crise, ces systèmes sont complètement autonomes dans leur approvisionnement en fourrages.

Dans leur majorité ces systèmes pratiquent le mélange fermier à partir des céréales produites sur l'exploitation et de tourteaux du commerce.

Le coût alimentaire des rations vaches laitières et taurillons est relativement important car on est en zéro pâturage.



Cultures, bâtiments, environnement, travail

Éléments de conduite des cultures de vente

	ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅	K ₂ O/ha
blé après maïs	65	67	160	0	0
blé sur colza avec fumier	12	67	160	0	0
blé sur colza sans fumier	53	67	170	60	0
orge d'hiver	40	67	130	60	0
orge de printemps	25	55	100	60	0
colza avec fumier	12	32	150	0	0
colza sans fumier	53	32	170	80	80

> Paille produite sur l'exploitation : 585 t

On retrouve sur ce système une rotation sur 5 ans assez classique en exploitation de type polyculture élevage : maïs - blé-orge hiver ou orge printemps - colza - blé).

Les sols nus en hiver correspondent aux 90 ha à implanter au printemps suivant. Le risque environnemental peut être prévenu par l'implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN). Mais cette technique trouve ses limites en sol argileux.

Bâtiments, équipement de traite

Avec 170 vaches laitières et allaitantes, ce système a du satisfaire au programme de mise en conformité de ses bâtiments d'élevage sous le régime des autorisations. Tous les animaux sont en stabulation libre avec des bâtiments très fonctionnels. Les derniers aménagements ont été réalisés dans le cadre de la mise aux normes.

Les besoins en paille s'élèvent à 466 tonnes, l'exploitation en produisant 585 tonnes sur ses surfaces de céréales, elle pourra donc en vendre tous les ans 119 tonnes au champ.

L'exploitation produit annuellement 3 100 tonnes de fumier qui sont épandus sur les 65 ha de maïs et sur 12 ha de colza.

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
vaches laitières	stabulation logettes paillées	120 places
gén. taur. vx sevrés	stabulation pente paillée	251 places
vaches allaitantes	stabulation paillée raclée	52 places
veaux	nurseries, boîtes paillées avec Dal	60 places

Salle de traite : par l'arrière 2*12 double équipement, décrochage automatique

Critères

> Bilan apparent des minéraux :

N = 57 unités/ha ; P₂O₅ = 2 unité/ha ; K₂O = 16 unités/ha

> Azote organique/ha SAU : 47 unités

> Azote minéral/ha SAU : 111 unités

> Sols nus en hiver : 18 % de la SAU

Cette exploitation a une gestion intensive de ses surfaces mais accompagnée d'une fumure minérale raisonnée. Le bilan apparent des minéraux est ainsi peu excédentaire. Bien utilisés, les fumiers sont une source importante de fertilisation. Les sols nus en hiver se limitent aux surfaces destinées à la culture du maïs et à l'orge de printemps, ce qui représente tout de même 90 ha soit 18 % de la SAU.

Travail

> Main-d'oeuvre

5,5 UTH

Quelques repères temps de travaux

- travail d'astreinte 25 heures/UGB
- travail de saison 1,2 jours/ha de SAU
- temps disponible calculé objectif > 1 000 heures/PCB

Les 5 associés constituent la main-d'oeuvre permanente de l'exploitation. L'organisation du travail et l'entente entre les différents membres du GAEC est un facteur essentiel de la réussite technique, économique et humaine de ces structures. Des réunions, au minimum hebdomadaires, sont indispensables au fonctionnement global de l'exploitation.

Les bâtiments sont très fonctionnels et la taille de l'exploitation permet d'avoir du matériel à haut débit, ce qui rend la main d'oeuvre productive. Mais à l'inverse, tout défaut d'organisation entraîne très rapidement un excès de travail.

Les associés arrivent à avoir environ deux week-end sur trois (du samedi midi au lundi matin) de libre en été (excepté pendant la moisson) et un week-end sur deux en hiver. En général ils prennent deux semaines de vacances en été et éventuellement une en hiver. L'exploitation a recours à l'entreprise pour les travaux d'ensilage, de pressage de paille et la moisson du maïs grain. Ces structures font en général partie de CUMA pour différents types de matériaux.



Conjoncture 2004

> PRODUITS

727 800 €

■ VENTES ANIMALES

lait	972 m ³			à	302 €/m ³	293 544 €
vache de réforme laitière	32	à	300 kg	à	2,05 €/kg	19 680 €
vache euthanasiée	5			à	229 €	1 145 €
génisse laitière pleine	8			à	1 050 €	8 400 €
génisse laitière boucherie	6			à	615 €	3 690 €
taurillon PH	56	à	340 kg carc.	à	2,40 €/kg	45 696 €
vache de réforme allaitante	10	à	370 kg carc.	à	2,67 €/kg	9 879 €
génisse boucherie	10	à	350 kg carc.	à	3,02 €/kg	10 570 €
taurillon CH	23	à	405 kg carc.	à	2,75 €/kg	25 616 €

418 220 €

■ VENTES VEGETALES

blé	130,0 ha	6,7 t	à	88 €/t	76 648 €
orge d'hiver	40,0 ha	6,7 t	à	83 €/t	22 244 €
orge de printemps	25,0 ha	5,5 t	à	95 €/t	13 063 €
colza alimentaire	32,5 ha	3,2 t	à	200 €/t	20 800 €
colza diester	32,5 ha	3,2 t	à	190 €/t	19 760 €
maïs grain	5,0 ha	7,5 t	à	78 €/t	2 925 €
vente paille	119 t		à	15 €/t	1 785 €

157 220 €

■ AIDES

aide laitière	972	à	1,03 kg/m ³	à	11,81 €/t	11 824 €
prime abattages gros bovins	137			à	80 €	10 960 €
suppl. fem. toute race	58			à	20 €	1 157 €
suppl. fem. race allaitante	20			à	17 €	346 €
suppl. génisse race allaitante	10			à	60 €	600 €
prime bovin mâle	79	à	93,8 %	à	210 €	15 561 €
prime SCOP	325 ha	à	96,71 %	à	356 €	111 893 €

152 340 €

> CHARGES OPERATIONNELLES

213 300 €

■ CULTURE

blé après maïs	65,0 ha		à	236 €/ha	15 366 €
blé après colza avec fumier	12,0 ha		à	246 €/ha	2 957 €
blé après colza sans fumier	53,0 ha		à	277 €/ha	14 686 €
orge d'hiver	40,0 ha		à	258 €/ha	10 300 €
orge de printemps	25,0 ha		à	208 €/ha	5 195 €
colza sans fumier	53,0 ha		à	311 €/ha	16 477 €
colza avec fumier	12,0 ha		à	244 €/ha	2 922 €
maïs grain	5,0 ha		à	286 €/ha	1 430 €

69 330 €

■ SFP

prairie permanente	173,0 ha		à	64 €/ha	11 022 €
maïs ensilage	60,0 ha		à	286 €/ha	17 160 €

28 180 €

■ ANIMALES

concentré VL	120 VL	à	1,65 t/VL	à	224 €/t	44 410 €
concentré génisse laitière	56 gén.	à	0,636 t/g	à	144 €/t	5 132 €
concentré taurillon PH	56 taur.	à	0,90 t/anl	à	215 €/t	10 826 €
poudre de lait	112 veaux	à	45 kgl	à	1,51 €/kg	7 610 €
concentré VA	50 VA	à	0,10 t/g	à	127 €/t	636 €
concentré génisse allaitante	22	à	0,20 t/g	à	127 €/t	560 €
concentré taurillon CH	23	à	0,775 t/g	à	182 €/t	3 252 €
vétérinaire	120 VL	à	96 €/VL			11 520 €
vétérinaire	56 taur. PH			à	32 €/taur.	1 792 €
vétérinaire atelier viande	92 UGB			à	40 €/UGB	3 680 €
insémination	120 VL			à	52 €/VL	6 240 €
contrôle laitier	120 VL			à	48 €/VL	5 760 €
divers élevage	316 UGB			à	56 €/UGB	14 329 €

115 750 €

Conjoncture 2004

> CHARGES DE STRUCTURE (hors amort et FF)

233 700 €

■ MAIN-D'OEUVRE	60 360 €	121 €/ha	8 % du produit
cotisations sociales	60 363 €		
■ MECANISATION	76 100 €	153 €/ha	10 % du produit
carburant	22 908 €	46 €/ha	
travaux par tiers	26 312 €	53 €/ha	
entretien + divers matériel	26 880 €	54 €/ha	
■ FRAIS GENERAUX	49 400 €	99 €/ha	7 % du produit
assurances	17 430 €	35 €/ha	
eau - edf	17 691 €	36 €/ha	
frais de gestion + divers	14 278 €	29 €/ha	
■ ENTRETIEN BAT. FONC.	3 060 €	6 €/ha	0,4 % du produit
■ FERMAGE	44 820 €	90 €/ha	6 % du produit



> RESULTAT DE TRESORERIE

	Total	Par ha	% du PB
Produit brut	727 800 €	1 460 €	
Charges opérationnelles	213 300 €	430 €	29 %
Charges de structure	233 700 €	470 €	32 %
Excédent brut d'exploitation	280 800 €	565 €	39 %
Annuités	116 400 €	235 €	16 %
Autofinancement	50 900 €	100 €	7 %
Disponible pour prélèvements privés	113 400 €	230 €	16 %



41 %
de l'EBE



Ce système polyculture élevage est sensible aux variations de prix du lait, de la viande, des cultures de vente et des concentrés. Une bonne productivité (valorisation de l'herbe, itinéraires techniques intensif et qualité du lait) alliée à une bonne maîtrise des charges proportionnelles sont des conditions indispensables à l'obtention d'un bon revenu. A partir de 2006, le montant unitaire du droit à paiement standard sera d'environ 300 €.

